

postscriptum

Bulletin du Parti socialiste genevois – Parution bimensuelle – www.ps-ge.ch – Tél. 022 338 20 70

manifestons

2009

journée revendicative internationale
des travailleuses et travailleurs

1^{er} mai

capitalisme : no future !

vendredi 1er mai 2009

- 11 h** **à la Pierre**, monument à la mémoire du 9 novembre 1932, plaine Plainpalais, allocutions de Pierre Vanek solidaritéS, puis d'Eric Schwapp du syndicat Communication, apéritif offert
- 15h** départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant Place des XXII cantons, rue Rousseau, rue du Cendrier, rue du Mont-Blanc, Place Longemalle, rues Basses, rue de la Corrairie, Place Neuve, puis finalement parc des Bastions
- 15h45** **fontaine du Molard**, allocutions de Jean-Luc Ardite PDT et d'Alessandro Pelizzari du syndicat Unia
- 17 h** parc des Bastions: partie festive avec
 - balades pour les enfants sur les ânes de Bonaventure, manège
 - dès 12h et jusqu'à 24h, restauration avec plus de 40 stands
 - film surprise à la tombée du jour, projection organisée par Sputnik

Comité d'organisation des manifestations du 1er mai (022 731 84 30 info@cgas.ch), constitué par la Communauté genevoise d'action syndicale CGAS, Parti du Travail, Parti socialiste genevois, solidaritéS, Les Verts; avec les Indépendants de Gauche; soutenu par Association de soutien aux combattants des Brigades internationales, AVIVO, Comité Amérique centrale, OSEO Oeuvre suisse d'entraide ouvrière; CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève; ASSMP Association Maison Populaire de Genève; MPF Mouvement populaire des familles, LSDH Ligue Suisse des Droits de l'Homme; ATTAC Genève

Cette semaine

1ER MAI

Capitalisme: No future!

Le rendez-vous socialiste pour le Cortège à 14h45 et toutes les informations pratiques.

Votre aide nous est précieuse!

PS SUISSE

Nouvelles du PSS

REACTION

Prairie-Acacias-Vernets: la mixité indispensable!

ECHOS DES SECTIONS

L'insertion par le logement: l'expérience des appartements relais à Vernier

VOTATIONS DU 17 MAI

Prises de position du PSG

MENINGES

Les mots croisés de Tante Adèle

VIE DU PARTI

Candidature

Commissions

A ne pas manquer

Agenda

Changement d'adresse:
Parti socialiste genevois
Rue des Voisins 15
1205 GENEVE

JAA
1200 GENEVE 2

Sommaire

1er mai: capitalisme, no future	1 et 4&5
Edito : la laïcité, une valeur à affirmer	3
Nouvelles du PSS	6-7
PAV: la mixité indispensable	7
L'insertion par le logement: les appartements-relais de Vernier	8-9
Candidature: présidence de la commission constituante	9
Comité directeur: séance du 6 avril 2009	10
Portrait d'Eloisa Gonzalez Toro, attachée constituante	10
Votations du 17 mai: prises de position du PSG	11
Tribune libres	12-13
A ne pas manquer	13
Méninges: Les mots croisés de Tante Adèle	14
Vie du Parti	15
Agenda	16

Impressum

Réalisation :
Aurore duteil

Maquette :
Label Communications

Edition :
Parti socialiste genevois

Pour les dons :
CCP 12-171-3

Internet : www.ps-ge.ch
e-mail : psg@ps-ge.ch
Tél. 022 338 20 70
Fax 022 338 20 72

Tirage :
1200 exemplaires

Délai pour envoyer vos articles et contributions :

Le Post Scriptum est bimensuel.
Merci de nous faire parvenir suffisamment à l'avance vos contributions.

Le délai de réception de vos textes et informations pour la prochaine parution est fixé au **lundi 4 mai, 12h00**, dernier délai. Nous vous remercions d'avance de vos futures contributions.
Prochain numéro de Post Scriptum, vendredi 8 mai 2009.



La laïcité, une valeur à affirmer.

Le débat sur l'islam nous replonge dans des enjeux qui avaient divisé le 19e siècle, et qui s'étaient conclus sur l'affirmation de la laïcité. Celle-ci repose sur trois piliers:

- La liberté de croyance, qui implique la liberté de ne pas croire, mais aussi celle d'exercer son culte (dans certaines limites).
- La neutralité de l'Etat par rapport aux croyances et religions, qui implique que l'Etat ou ses agents n'arborent pas de signes religieux.
- La reconnaissance d'une réalité historique: l'Europe est chrétienne depuis au moins 1500 ans.

Les Socialistes, tout en reconnaissant la valeur de la spiritualité comme voie personnelle, et de l'engagement éthique et social des Eglises, ont toujours été aux premières loges de ces enjeux.

Depuis quelques décennies, on relève l'émergence en Occident de religions connaissant des tendances intégristes, tendances qui non seulement s'opposent à ce qu'il y ait débat sur certaines affirmations d'ordre religieux mais entendent les imposer au sein de leur communauté voire au-delà.

Face à de telles dérives, on ne peut que réaffirmer cet acquis essentiel de la laïcité: il n'y a de loi que la loi républicaine, et aucun droit communautaire ne saurait valoir contre la loi de la République.

René, Président

Capitalisme : no future !

Le capitalisme est un système économique qui n'a pas d'avenir

La crise que ce système traverse aujourd'hui n'est ni un accident ni une surprise : elle est dans la logique même d'une économie fondée sur les inégalités sociales et économiques, sur l'exclusion croissante non seulement des pays les plus pauvres, mais aussi des citoyens défavorisés des pays riches.

Les gouvernements ont volé au secours des banques à coup de milliards. Ce qui soulève légitimement l'indignation : comment se fait-il, particulièrement en Suisse, que l'on déniche tout soudain des milliards jusqu'ici introuvables pour les assurances sociales, les services publics, les infrastructures publiques ?

Comment accepter que de nombreux fauteurs de crise continuent de recevoir salaires mirobolants et bonus alors que licenciements et pertes de revenus menacent le plus grand nombre ? Comment admettre qu'au final, ce sera le contribuable qui paiera la facture des intégristes du « moins d'État » ?

au détriment du travail

Cette crise n'est pas un accident, mais une faillite du système. Si on en est arrivé là, c'est que le capitalisme, avec sa courte vue congénitale, a voulu obtenir une rentabilité immédiate et hors de proportion, faire de l'argent avec de l'argent et non plus avec de la production de biens et services, favoriser le capital au détriment du travail, exigeant de laisser faire « le marché » sans contrôle.

Ceci en voulant, amoindrir le rôle de l'État avec pour conséquence de renforcer les inégalités, tout en incitant celles et ceux qui n'ont pas les moyens, à s'endetter pour consommer, endet-

tement sur lequel les riches spéculent encore pour faire des profits.

tout à changer

Cercle vicieux parfait qui ne révèle pas une simple bulle financière, mais la nature du système lui-même. Il n'y a donc rien à « sauver » ni à « relancer », mais tout à changer.

D'autant plus que cette crise s'accompagne d'atteintes multiples aux conditions de travail et de vie, aux droits démocratiques et des salarié-e-s :

- pillage des rentes du IIe pilier (comme il y a 30 ans, quand la Confédération avait confisqué les avoirs des caisses de chômage syndicales) ;
- déréglementation dans les horaires de travail, partout mais en particulier dans la vente où, sous prétexte de relance, les horaires seront de plus en plus flexibilisés ;
- plombage des droits syndicaux (licenciement d'une déléguée syndicale chez Manor) et des droits politiques et d'expression (pour la première fois depuis 30 ans, interdiction d'une manifestation) ;
- licenciements et chômage partiel, précarisation des chômeuses et des chômeurs en supprimant notamment des possibilités de formation et de recyclage ...

Les syndicats, les partis de gauche et les mouvements sociaux ne restent pas les bras croisés, comme en témoignent de nombreuses luttes, et en particulier :

- les référendums sur le IIe pilier et sur la loi sur la police ;
- les initiatives en cours de lancement pour les allocations familiales, pour la petite enfance et l'assurance perte de gain ;
- le combat conventionnel pour la réduction des heures de travail et la limitation des heures supplémentaires, qui seul peut créer des emplois ;
- la revendication de revenus décents, d'un salaire minimum légal et la lutte contre la sous-enchère salariale et sociale, ici et dans le monde.

A terme, il faut aller plus loin et s'attaquer aux causes, pas seulement aux conséquences.

Donc revenir à notre but premier, à savoir une société qui assure une juste répartition des richesses produites, qui garantisse à toutes et tous un accès égal aux biens publics essentiels (santé, éducation, logement, emploi, protection sociale, propriété du sol, alimentation, eau, énergie, information, accès à la justice), qui donne la **priorité à la production de biens et services socialement utiles**.

Ce qui implique notamment une fiscalité réellement redistributive, une intervention régulatrice forte de l'Etat, de solides droits civiques et syndicaux et des services publics suffisants.

Retransmission des discours

sur Radio Zones 93,8 Mz

infos spéciales 1^{er} mai à 18 h 30

Tél 022 734 77 74 - radiozones@yahoo.fr

<http://www.radiozones.com/>

Non au démantèlement du réseau postal

Début février 2009, la Poste a annoncé qu'elle comptait réexaminer 500 offices de poste, en clair la fermeture de 500 autres offices de poste. Et ceci après la suppression de près de 1'500 offices ces dernières années. Les communes concernées verront donc leurs prestations postales démantelées. Dans le meilleur des cas, les offices de poste seront remplacés par des agences, mais l'offre s'y avère plus restreinte, p. ex. en ce qui concerne le trafic des paiements et l'approvisionnement en numéraire. Là où un office de poste n'est pas remplacé par une agence, les prestations postales seront peut-être fournies via le service à domicile, donc de porte à porte, ce qui n'apporte rien aux personnes qui travaillent. Dans le pire des cas, les prestations postales seront tout simplement supprimées.

La Poste met donc en péril le service public en démantelant son réseau d'offices de poste: le démantèlement des offices de poste touchera particulièrement les PME et les clients privés des régions périphériques. C'est un non-sens économique, alors qu'en août 2008, une étude du DETEC a effectivement démontré que la Poste – avec le trafic des paiements et l'approvisionnement en numéraire – fournit des prestations qu'aucun autre institut financier n'offre.

Le syndicat Communication a lancé une pétition «NON à un nouveau démantèlement du réseau postal» dans le but d'exiger de la direction de la Poste qu'elle revienne sur sa décision et renonce aux fermetures d'offices de poste. Il organise des caravanes **dans toute la Suisse pour récolter 100'000 signatures avant le 31 mai !**

A Genève, du 26 mars au 12 mai, ses militant-e-s se rendront dans tous les offices de postes pour vous proposer de signer cette pétition...

Signez la pétition fédérale !

Téléchargeable ici

<http://www.syndicatcommunication.ch/>,

mais vous pourrez également la signer ici

<http://www.reseaupostal.ch/>

Nouvelles du PSS



18 avril 2009

Le PS Suisse exige la mise en œuvre urgente de mesures de réduction des coûts de la santé.

En séance ce vendredi, le Comité directeur du PS Suisse a pris acte avec une vive préoccupation de l'impasse dans laquelle se trouve notre système de santé. Toutes les propositions du Chef du Département de l'Intérieur se sont jusqu'ici révélées sans effet. Les mesures évoquées (taxe de consultation, baisse des tarifs des laboratoires) ne conduisent ni à une amélioration durable sur le plan des coûts ni ne permettent, à court terme, d'empêcher l'explosion prévisible des primes d'assurance maladie. Le PS Suisse attend de la prochaine table ronde nationale de véritables solutions susceptibles de répondre aux questions auxquelles notre système de santé est confronté et de réduire ses coûts.

17 avril 2009

Donner une chance à tous les jeunes.

Depuis l'automne dernier, le chômage des jeunes et des jeunes adultes a massivement augmenté. Si le Conseil Fédéral se refuse à adopter des mesures de soutien et de transition dans le cadre du troisième programme de relance anticipé, la situation du marché du travail pourrait dangereusement se détériorer dans les mois à venir, surtout pour les jeunes sortants d'apprentissage. Tergiverser encore porte préjudice à la jeunesse et par voie de conséquence à l'avenir

de la Suisse. Les beaux discours dominicaux ne sont pas d'un grand secours pour les jeunes concernés s'ils ne sont pas suivis d'effets. Le PS revendique donc la tenue urgente d'une rencontre au sommet entre tous les partis, les partenaires sociaux et la Délégation à l'économie du Conseil fédéral.

15 avril 2009

Suppression d'emplois à l'UBS: le personnel paie les errements de la vieille garde.

L'annonce, ce mercredi d'une vague considérable de suppressions d'emplois par l'UBS est incontestablement due à la gestion à court terme de l'ère Ospel. Le PS condamne fermement cette mesure qui revient à faire payer au personnel l'addition des erreurs de la direction. L'UBS doit ainsi tout mettre en œuvre pour accompagner socialement ces milliers de suppressions d'emplois. Cela signifie notamment que la banque – plutôt que d'investir dans les bonus destinés à ses cadres supérieurs – participe à la formation et à la formation continue de ses employé-e-s afin de leur ouvrir des perspectives. La subvention fédérale d'environ 50 milliards de francs – décidée justement pour éviter les dommages collatéraux d'une faillite de l'UBS – n'a manifestement pas pu empêcher un dégraissage massif. Notamment parce que la banque n'a pas renoncé à la politique de rémunération des années fastes et distribué des millions de francs à ses cadres. Le redimensionnement drastique annoncé aujourd'hui aura également pour conséquence des charges supplémentaires pour l'assurance-chômage et donc les collectivités publiques. Alors même que, chaque jour déjà, quelque 200 personnes perdent leur travail.

9 avril 2009

Toujours plus de jeunes au chômage: le PS exige des mesures en faveur des personnes en début de carrière.

Le PS Suisse a pris connaissance avec inquié-

tude de la nouvelle augmentation du taux de chômage en Suisse. Il juge ainsi que l'augmentation disproportionnée du nombre de jeunes sans emploi (+38,5% par rapport à mars 2008) implique la mise en œuvre de mesures urgentes. Eu égard aux prévisions qui tablent sur la persistance d'une évolution à la hausse du chômage, il est évident que le déficit de places pour celles et ceux qui accèdent au marché du travail ne peut que se creuser plus encore. Pour le combler, il s'agit de prendre au plus vite les dispositions permettant d'éviter que la nouvelle génération ne soit pas confrontée d'emblée à une impasse professionnelle en raison de la récession. Le PS exige donc l'introduction de bons de formation complémentaire pour les sortant-e-s d'apprentissage ainsi que le versement d'indemnités aux entreprises qui acceptent de continuer à engager des apprenti-e-s.

8 avril 2009

Ligne de crédit pour le FMI: une décision frappée au coin du bon sens

Le PS Suisse salue la décision du Conseil fédéral de participer à la hausse des ressources du Fonds monétaire international. Elle présente, en effet, un double intérêt pour la Suisse: celui de mettre fin à une isolation particulièrement néfaste à notre pays sur la scène internationale et contribue aussi de manière importante à la bonne santé de notre économie tournée vers l'exportation. Reste que, pour le PS, il ne faudrait pas, pour autant oublier le marché intérieur. Ce qui est bon pour l'économie mondiale vaut également pour la Suisse. En l'occurrence un véritable plan de relance d'un volume de plusieurs milliards en faveur de l'emploi et non un programme qui s'apparente à un vulgaire placebo.

8 avril 2009

Plus de 200'000 signatures contre le démantèlement des rentes

Ce mercredi, le PS, les syndicats et d'autres partis et organisations de consommateurs ont

déposé un nombre record de signatures en vue du dépôt d'un référendum : plus de 200'000 personnes ont ainsi signé le texte s'opposant à une baisse du taux de conversion du 2ème pilier. A lui seul, le PS a recueilli plus d'un cinquième des paraphes. Les réactions enregistrées au cours de la récolte ont par ailleurs clairement démontré que la population était tout sauf prête à accepter une réduction des rentes de plus 10% qui s'apparente à une attaque sans précédent contre le pouvoir d'achat des rentières et des rentiers. Pour le PS, engagé pour plus de justice sociale, la campagne en vue de la votation sur cet objet constitue une priorité

tout comme d'ailleurs l'introduction d'un moratoire sur les mesures techniques d'assainissement pour les caisses souffrant d'un déficit de couverture.

6 avril 2009

HarmoS : enfin le feu vert pour une réforme complète de l'école en faveur des enfants

L'échec du référendum cantonal au Tessin rend la voie libre à la signature du concordat HarmoS que les dix cantons nécessaires à son application vont maintenant ratifier. C'est un grand succès pour le PS et un pas important

vers une meilleure égalité des chances. Il est dans l'intérêt de la société et de son avenir que la formation scolaire soit axée de manière logique et sans compromis sur les besoins des élèves. Le PS s'engage en faveur d'une école publique ouverte aux réformes : en d'autres termes, il s'agit là de l'exigence centrale du droit à une formation et au perfectionnement professionnel. De plus, HarmoS contribue à dépasser enfin l'esprit de clocher cantonaliste et suranné, qui nuit très fortement à la qualité de l'enseignement et à l'égalité des chances.

www.ps-suisse.ch

Réaction

PAV: la mixité indispensable!

Communiqué de presse du PSG, faisant suite à la conférence de presse du 20 avril 2009, à laquelle ont participé, René Longet, président du PSG; Laurence Fehlmann-Rielle, Françoise Schenk-Gottret, Véronique Pürro, députées; Frédéric Renevey, conseiller administratif de Lancy; Nicole Valiquier, co-présidente de la commission urbanisme du PSG, sur le PAV, «Praille-Acacias-Vernets».

Le projet du PAV (Praille-Acacias-Vernets) marque un fort enjeu de requalification urbaine, le plus grand de l'histoire récente de Genève. Toutefois, en l'état actuel, le projet de loi de déclassement n'offre aucune des garanties demandées par les Socialistes et exposées dans le rapport de minorité élaboré par Alain Etienne à la résolution RD 763.

Le PAV devrait être l'occasion, notamment, d'introduire un nombre équilibré de logements et d'activités dans le périmètre actuellement essentiellement à vocation économique ; cet enjeu est reconnu, quoiqu'on puisse discuter des proportions à envisager. Les Socialistes réaffirment à cette occasion l'importance qui

doit être faite aux espaces publics et à la mixité des activités, y compris culturelles.

Dans le contexte de la mixité des activités et des affectations postulée par les Socialistes sur tout le territoire, se pose la question de la place faite aux logements d'utilité publique (LUP) dans le périmètre PAV.

«Les Socialistes demandent que le projet de loi de déclassement comprenne un nombre suffisant de LUP, sur l'ensemble du périmètre, soit au moins 25%, cela dans le respect du protocole d'accord sur le logement.»

Les Socialistes demandent que le projet de loi de déclassement comprenne un nombre suffisant de LUP sur l'ensemble du périmètre, soit au moins 25%, cela dans le respect du protocole d'accord sur le logement. D'autant plus que les terrains situés dans ce vaste périmètre de 230 ha sont en grande partie en mains publiques : Fondation des terrains industriels (38%), CFF (24%), Etat (12%), communes concernées (10%).

Actuellement toutefois il ne peut y avoir de LUP en zone de fond industrielle et artisanale.

En effet, selon la LGZD (loi sur les zones de développement), l'obligation de réaliser des LUP n'est prévue que dans le cas où la zone de fond est la zone agricole ou la zone villa déclassée en zone de développement. Or, dans le cas du périmètre du PAV, la zone de fond est la zone industrielle. Ce cas de figure n'est certes pas très fréquent et a été oublié au moment de l'examen de la loi pour la construction de LUP.

Il est donc grand temps pour les Socialistes que soient préparées les adaptations législatives afin de favoriser à la fois la réalisation de logements d'utilité publique dont la nécessité n'est plus à démontrer, et d'assurer dans le PAV une véritable mixité, gage de son équilibre et de son urbanité.

Les vrais enjeux du PAV sont aussi là. Il est primordial de ne pas rater une telle opportunité et de repenser la ville, aussi, en l'occurrence, en termes de mixité. Ce projet de loi donne les moyens d'y parvenir dans ce périmètre emblématique et permet de corriger dès lors une lacune du protocole d'accord sur le logement en ce qui concerne la possibilité de construction des LUP.

René Longet, président

L'insertion par le logement:

Les appartements-relais de Vernier, des outils originaux et réjouissants.



Dans sa séance hebdomadaire du 15 juin 2004, sur proposition de Thierry Apothéloz, Conseiller administratif, le Conseil administratif a validé le concept des «appartements-relais».

Le principe est simple : la Ville de Vernier met à disposition de jeunes adultes, des appartements-relais afin de les aider à s'insérer sur le marché de la formation ou de l'emploi. La location est conclue pour une période de six mois renouvelables jusqu'à deux ans au maximum. Ainsi, en septembre 2004, ce sont deux appartements d'une pièce et demie situés dans le quartier des Libellules, puis trois autres appartements de deux pièces dès le 1er décembre 2005 aux Avanchets qui ont été loués par la Ville pour cette prestation.

L'insertion par le logement est une pièce maîtresse permettant aux jeunes adultes en «rupture» de poser un cadre sécurisant et stabilisant dans l'objectif d'entreprendre d'autres démarches d'insertion socioprofessionnelles. Un contrat d'accompagnement est établi à l'entrée du locataire et un suivi de projet d'insertion est effectué par une conseillère en insertion professionnelle du service de la jeunesse et de l'emploi de la Ville de Vernier.

Le contrat d'accompagnement, étape indispensable dans le processus d'entrée, définit les objectifs généraux comme la participation

active à son propre processus d'insertion en formation et/ou en emploi, l'apprentissage de la maîtrise de son budget, la gestion de son logement (respect du matériel, ordre et propreté) et l'importance d'une hygiène alimentaire saine.

Il mentionne également un certain nombre de règles à respecter et notamment celle du suivi effectué par les conseillères en insertion professionnelle.

Le suivi socioprofessionnel se présente sous la forme de visites à domicile par les conseillères en insertion professionnelle à raison de deux rendez-vous mensuel par locataire. Tous les deux mois, un rendez-vous est également fixé entre l'assistant-e social-e de l'Hospice général (si un suivi existe), la conseillère en insertion professionnelle, la responsable du service de la jeunesse et de l'emploi et le locataire pour une évaluation de l'évolution du projet.

Ces appartements sont mis à disposition «clés en main» : ils sont entièrement meublés et des accessoires de cuisine et de vie quotidienne sont également mis à disposition. Chaque entrée et sortie d'appartement fait l'objet d'un état des lieux complet.

«L'appartement-relais n'est pas une fin en soi mais une véritable passerelle vers l'insertion.»

Le bilan

Sur quinze personnes ayant bénéficié des prestations « appartement-relais », onze étaient de sexe masculin et quatre de sexe féminin. Le taux de répartition des sexes est de 73% pour les hommes et de 17% pour les femmes.

La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 23 ans, sachant que les âges sont répartis entre 19 et 28 ans lors de l'entrée en appartement-relais.

Un temps d'aménagement est obligatoire pour rendre les locaux viables pour l'entrée d'une personne sans mobilier ni objets ménagers personnels. De plus, entre chaque location, un rapide rafraîchissement est effectué par notre service technique communal. Si ces éléments d'inoccupation, inhérents à l'organisation et la gestion des appartements-relais, sont écartés du calcul, le taux effectif d'occupation s'élève entre 90 et 95%. La durée moyenne d'occupation par bénéficiaire est de 12 mois.

Au regard d'une entrée en formation ou dans le monde professionnel, le bilan des appartements-relais est plus que réjouissant. Une amélioration de la situation des jeunes adultes est nettement visible entre l'entrée et la sortie de l'appartement-relais. On constate qu'à l'entrée 78% d'entre eux étaient sans activité et qu'à la sortie seuls 22% n'avaient pas encore réalisé leur projet professionnel et/ou de formation.

L'appartement-relais n'est pas une fin en soi mais une véritable passerelle vers l'insertion. Il procure aux bénéficiaires un espace à soi, de la stabilité et de l'autonomie, nécessaires à un engagement actif dans la construction et à la concrétisation d'un projet. C'est un outil qui va permettre le renforcement du suivi du jeune adulte grâce au travail d'accompagnement mis en place. Une large majorité de locataires n'éprouvent aucune difficulté à honorer le montant de leur loyer. Dans certains cas, le loyer est directement versé par un organe officiel, tel que l'Hospice général.

Les points forts

Les appartements-relais permettent aux usagers de reprendre pied et de redresser leur

situation grâce à la stabilité et à l'accompagnement régulier effectué par les conseillères en insertion professionnelle du service de la jeunesse et de l'emploi. Ils permettent, également, de sortir le jeune adulte d'une problématique familiale ou de stopper l'engrenage d'une désinsertion personnelle, professionnelle et/ou socio-économique.

Les points à améliorer:

Le principal objet d'amélioration est l'augmentation du nombre d'appartements-relais. En effet, on constate que l'offre - cinq logements actuellement - ne satisfait pas à la demande et que la liste d'attente s'allonge chaque année. Il serait donc nécessaire d'augmenter le parc de logements à disposition du dispositif.

En synthèse

La Ville de Vernier souhaite continuer d'offrir cet outil privilégié qui permet de renforcer le suivi individuel de notre public dans un processus d'insertion soit en termes de formation qualifiante ou d'accès à un emploi. Ses résultats sont probants. Cela permet également un renforcement du travail en réseau avec les différents partenaires (parents, professionnels de la formation, du social, des milieux économiques) qui sont en lien avec ces jeunes.

Nous tenons à remercier les deux fondations René et Kate BLOCH et Emile DUPONT d'avoir permis à ces jeunes adultes une insertion réussie par la mise en location de ces appartements-relais.

Au vu de ce bilan, nous souhaiterions augmenter prochainement le nombre d'appartements-relais pour répondre à la demande croissante.

Nous espérons que cette présentation suscitera de nouvelles collaborations avec d'autres fondations, des régies et des propriétaires de la place.

*Thierry Apothéloz,
Conseiller administratif*

Vernier, le 19 avril 2009

Candidature

Présidence de la commission constituante

Engagée dès le début dans le projet d'une nouvelle constitution pour Genève, et pour accompagner «la constituante», la commission interne du PSG de la constituante a notamment préparé la feuille de route socialiste, qui présente les grandes propositions du PSG pour la nouvelle constitution. La commission s'attache à présent, à suivre les travaux de la révision de la Constitution et du groupe Socialiste Pluraliste.

Véronique Pürro, actuelle présidente de la commission, remet son mandat après plusieurs années d'engagement au sein de cette dernière.

Le-la président-e de la commission constituante a pour mission principale de coordonner l'activité de la commission : il-elle planifie et organise les séances de celle-ci, transmet les informations auprès de ses membres. Il-elle assure en outre le relais avec le groupe des élu-e-s Socialiste Pluraliste ainsi que les instances du PSG comme le Comité directeur.

Toutes les p
d'ici au **vendredi 8 mai 2009**

Soit par courrier postal : PSG – 15 rue des voisins – 1205 Genève, soit par courrier électronique : commission@ps-ge.ch

Pour toute information, vous pouvez contacter Véronique Pürro: veronique.purro@gc.ge.ch

Votation du 17 mai 2009

Réuni-e-s en Assemblée générale extraordinaire le 25 mars, les Socialistes ont pris position pour le prochaines votations du 17 mai. Le PSG appelle à voter :

Objets fédéraux

- | | |
|---|-----|
| 1. Article constitutionnel «Pour la prise en compte des médecines complémentaires» | OUI |
| 2. Arrêté fédéral du 13 juin 2008 portant approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et la Communauté européenne concernant la reprise du Règlement (CE) 2252/2004 relatif aux passeports biométriques et aux documents de voyage (Développement de l'Acquis de Schengen) | NON |

Objets cantonaux

- | | |
|---|--------------|
| 1. Loi constitutionnelle modifiant la constitution de la République et canton de Genève, du 23 janvier 2009 (Adaptation au code de procédure pénale suisse) | OUI |
| 2. La loi modifiant différentes lois fiscales, du 10 octobre 2008 (réforme II de l'imposition des entreprises, mesures urgentes comprises) | NON |
| 3. La loi modifiant la loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation, du 18 septembre 2008 | OUI |
| 4. Initiative 134 «Pour un cycle qui oriente» | NON |
| 5. La loi modifiant la loi sur l'instruction publique (Un cycle d'orientation exigeant et formateur pour tous), du 12 juin 2008 (Contreprojet à l'IN 134 «Pour un cycle qui oriente») | OUI |
| 6. Question subsidiaire:
Si l'initiative (IN 134 «Pour un cycle qui oriente») et le contreprojet sont acceptés, lequel des deux a-t-il votre préférence ? | Contreprojet |

Comité directeur

Compte rendu de la séance du 6 avril 2009.

Nominations

Le comité directeur débute sa séance par la nomination à l'unanimité de David Mutzenberg comme candidat du PSG à un poste de juge assesseur à la chambre d'accusation, suivant ainsi le préavis de la commission judiciaire.

Puis, le Comité directeur valide

l'engagement d'Eloisa Gonzalez Toro, au poste d'attachée constituante.

Dans le cadre des travaux de la révision de la Constitution, le PSG a en effet ouvert les candidatures pour un poste d'attachée constituante à 50%, dont la mission principale est un travail d'appui, en matière de recherches documentaires et d'éléments logistiques, aux élu-e-s du groupe Socialiste Pluraliste. Le CD souhaite la bienvenue à sa nouvelle collaboratrice et se réjouit de la suite des travaux de l'Assemblée constituante ! (Découvrez son portrait ci-contre)

Garantir les droits syndicaux dans la constitution genevoise.

Jean-Pierre Thorel présente, au nom du Groupe des travailleurs et travailleuses socialistes (GTS) une proposition de pétition adressée à l'Assemblée constituante appelant celle-ci à inscrire, dans la Constitution genevoise, la garantie des droits syndicaux et des libertés syndicales fondamentales. L'enjeu est d'autant plus crucial que le respect de ces droits est menacé, notamment en période de crise durant laquelle les conditions de travail des travailleurs et des travailleuses se détériorent. Les Socialistes réaffirment ainsi leur engagement pour les droits syndicaux en tant que droits fondamentaux, tant au niveau des droits individuels que collectifs.

Grand Conseil

Le Comité directeur se penche ensuite sur la question du **Projet de loi accordant une nouvelle subvention de 8 millions de francs pour le Stade de la Praille.**

A l'issue de la discussion, le CD confirme la nécessité de trouver une solution viable qui permettra un fonctionnement adéquat du stade et garantira la bonne utilisation des fonds publics investis.

Les membres du CD valident le dépôt d'un projet de loi initié par les député-e-s socialistes

à la commission de l'aménagement (Laurence Fehlmann Rielle, Françoise Schenk-Gottret, Alain Etienne), visant à modifier **la loi sur les zones de développement**. Le PL est une adaptation législative permettant de construire des logements d'utilité publique (LUP) dans le cadre du projet PAV «Praille - Acacias - Vernets». A cette occasion, une conférence de presse est organisée pour rappeler la position socialiste sur le PAV et notamment la nécessité de garder le foncier en mains publiques ainsi que d'assurer la mixité sociale.

Mobilisation.

Faisant suite à la sollicitation de plusieurs syndicats, dont la CGAS, le CD confirme la participation des Socialistes à la **manifestation du 16 mai, une mobilisation syndicale européenne contre la crise**. Jean-Luc Horisberger représentera le PS aux séances de préparation.

En outre, les Socialistes resteront particulièrement attentifs à la question de la **suppression de bureaux postaux**: en effet, plusieurs centaines de «petits» bureaux de poste seraient menacés, dont environ vingt-cinq sur le canton de Genève. Les Socialistes réitérent leur soutien à ces bureaux de proximité, et se tiennent prêt-e-s à lutter contre leur fermeture.

ADD PSS

Enfin, le CD revient sur la **dernière Assemblée des délégué-e-s du PSS** qui s'est tenue à Neuchâtel, le 28 mars. **La quasi totalité des amendements déposés par le PSG sur le papier des «dix thèses pour un new deal écologique et social» ont été acceptés.** Le CD remercie les délégué-e-s du PSG pour leur engagement. Et afin de faciliter la continuité de la représentation du PSG aux ADD, le CD nomme Marie Gobits et Cyril Mizrahi comme délégué-e-s du PSG suppléants. Cyril est également nommé pour la suppléance du président et du secrétaire général aux conférences de coordination, dont le nouveau règlement permet à présent ce remplacement.

*Prochaines séances du Comité directeur:
Les lundis 20 avril et 4 mai à 20h.*

Portrait



Portrait d'Eloisa Gonzalez Toro, attachée du groupe socialiste pluraliste de la Constituante, dès le 15 avril 2009.

Elle est née à Genève, de parents chiliens, il y a 29 ans. Après l'obtention d'une Licence en Sciences politiques, elle termine actuellement une Maîtrise en Management public à l'Université de Genève.

Ses domaines de recherche concernent notamment les questions d'égalité entre hommes et femmes en milieu professionnel, de statuts et de droits politiques des étrangers, d'organisation et de gestion des politiques culturelles et de communication politique.

Elle a réalisé ses premières expériences professionnelles dans le domaine culturel, notamment au Grand Théâtre de Genève, en tant que chargée du développement du public jeune durant trois ans. La mission s'inscrit dans une démarche de démocratisation et d'ouverture de l'institution.

Durant ses études, elle a en outre fait partie d'instances académiques telles que le Conseil de discipline ou le Conseil de Section des Sciences Sociales.

Eloisa : «J'ai commencé à s'interroger sur le respect des droits humains, sur la justice sociale et le partage des ressources dès l'adolescence. Cela m'a conduit à m'engager auprès de groupements de jeunes, tels que HIJOS, le Parlement des jeunes de la Ville de Genève ou d'associations comme Cinéma des Trois Mondes et Attac-Unige.

Aujourd'hui, le poste d'attachée constituante représente une nouvelle étape politique durant laquelle je pourrai mettre à profit du groupe socialiste-pluraliste et du parti mes compétences et mon énergie.»

Tribunes libres

Du n'importe quoi au dialogue indispensable

Réaction à la Tribune libre parue dans le Post Scriptum du 9 avril, « Féminisme : du combat indispensable au n'importe quoi »

Parue sous la plume de Bernard Bérout, la Tribune libre consacrée au féminisme a suscité de vives réactions parmi plusieurs militantes socialistes, dont j'ose me faire ici la porte-parole. En cause: le discrédit général jeté par l'auteur sur le combat féministe et la structure des Femmes socialistes, ainsi que son attaque particulière contre une de nos élues à Berne. Le titre est convaincant, l'introduction aussi : arguant d'un «combat indispensable», Bernard Bérout dénonce la «condition misérable et profondément injuste» des femmes africaines. Loin de moi l'idée de nier la nécessité de lutter aux côtés des femmes du Sud: mes camarades élues et moi-même nous engageons dans ce combat à travers divers voyages, interventions et activités. Mais cet objectif fondamental mérite mieux que de servir d'alibi pour délégitimer le féminisme du «Nord». C'est pourtant ce que nous dit l'auteur: puisqu'il y a plus malheureuses que nous, estimons-nous satisfaites, soyons bêtes et taisons-nous !

Impérative parité - Qualifier, comme il le fait, l'exercice de la parité d'apartheid est, sans parler du maladroit amalgame historique – car on sait la terrible violence du régime en question –, un contresens total. En effet, c'est au contraire l'actuelle sous-représentation politique des femmes qui fait injure à l'égalité, conduisant l'Union interparlementaire à parler de «démocratie inachevée». Une démocratie que les 17% d'élues à la Constituante sont loin de parachever... Soit dit en passant, l'unique siège socialiste décroché par une femme à cette occasion résulterait-il, entre autres, de la tiédeur féministe de certains membres du PSG ?

Incontournable féminisme – Au nom de la démocratie, le féminisme « objectif » – basé sur des faits et chiffres établis – et « concret » – orienté vers l'égalité dans les faits – que Bernard Bérout appelle de ses vœux exige donc de s'attaquer, ici en Suisse, à de nombreuses injustices. Quelques exemples

helvétiques, en plus de l'inégalité salariale: une femme sur quatre subit un jour ou l'autre une agression sexuelle ou des violences domestiques. Dans 80% des couples, Madame continue d'assumer l'essentiel des tâches éducatives et domestiques. Et la majorité des bénéficiaires de l'aide sociale et des personnes sans formation post-obligatoire sont de sexe féminin.

Nécessaire structure - La persistance de ces inégalités rend la structure des Femmes socialistes –hélas– indispensable. Le recul des élues socialistes à Berne suite aux dernières élections fédérales (la part des femmes dans le groupe socialiste ayant chuté de 49 à 42%) le montre : les Femmes socialistes avaient, pour la première fois, renoncé à mener leur propre campagne... Un parti épris de justice comme le PS doit s'attaquer à cette cause fondamentale de discrimination qu'est le genre, en usant, tant qu'il est nécessaire, de structures spécifiques et de mesures de discrimination positive (quotas). Car rien n'est acquis : les clichés demeurent tenaces, au détriment des femmes comme des hommes.

Inacceptables clichés - Bernard Bérout tombe lui-même en plein dans le stéréotype : il accuse les Femmes socialistes de « voter avec leur sexe » et s'en prend –sans même oser la nommer !- à Maria Roth-Bernasconi, dont il ridiculise la crédibilité politique pourtant avérée. Bien sûr, selon le préjugé sexiste, face à des hommes rationnels, les femmes seraient le jouet de leurs pulsions, et forcément un peu stupides (j'allais écrire « potiches » !)... Et si, d'aventure, une politicienne se retrouve dans les médias –un privilège bien plus rare pour elle que pour ses collègues masculins, et pourtant aujourd'hui indispensable à tout parcours politique-, cela ne saurait être pour l'intelligence de ses propos, la force de ses convictions et le sérieux de son engagement... A l'inverse, lâcher des formules choc du genre «la parité, cet apartheid» ou «les femmes votent avec leur sexe», ça passe, mais seulement chez un homme !

Indispensable dialogue - Au-delà de cette scandaleuse manière de voir et de faire – on est proche du n'importe quoi ! -, l'auteur fait référence à des questions de fond touchant à l'égalité hommes-femmes, questions dont nous pouvons et devons discuter. Le débat

autour de l'autorité parentale conjointe donne à entendre des sensibilités différentes au sein du PSS. Il s'agit, dans le respect de cette diversité, de prendre le temps de la réflexion dépassionnée. Si la justice n'est sans doute pas parfaite – ce que reconnaît largement la prise de position du PSS sur cette question –, il convient de chercher à l'améliorer vraiment, sans lui substituer un autre système imparfait. Quant au débat sur le nom de famille, il exige également du temps. Et il mérite d'être nourri d'échanges entre camarades, plutôt que de jugements à l'emporte-pièce, fondés sur des articles parus dans des journaux dont, habituellement, nous mettons en question l'excellence et l'impartialité. Seule cette ouverture au dialogue, dans le respect de nos différences et le partage de valeurs communes – dont l'égalité entre femmes et hommes fait depuis toujours partie – nous permettra d'avancer, ensemble, vers une société plus juste !

*Liliane Maury Pasquier,
Conseillère aux Etats*

Autorité parentale conjointe

Dans quel contexte y a-t-il lieu de parler d'autorité parentale conjointe? Seulement en cas de divorce ou de séparation. Il ne s'agit pas d'encourager les pères à être actifs dans la vie de leurs enfants et prendre leur part du travail domestique, mais bien de régler les conditions de vie de chaque membre de la famille après la séparation.

Quand les parents s'entendent, qu'ils soient ensemble ou séparés, ils s'organisent comme cela leur chante, personne n'interviendra dans leurs choix.

L'autorité parentale conjointe peut être une option quand les deux parents sont d'accord à condition que le juge s'assure, d'une part, que la femme ne subit pas de pressions économiques ou autres du père des enfants et, d'autre part, de l'implication sérieuse de ce père dans la vie quotidienne de ses enfants avant la séparation.

Je rappelle que nous sommes loin de l'égalité entre femmes et hommes dans notre société (voir situations professionnelles, revenus, mépris, etc). Nous connaissons le nombre élevé de familles dans lesquelles règne la violence envers la femme et/ou les enfants et nous savons que, malgré les lois, ni la police, ni la justice, n'affrontent ce problème; les plaintes sont souvent classées et très peu d'agresseurs sont condamnés; la seule manière efficace d'être en sécurité reste la séparation.

Si ni la police, ni la justice, ne font leur travail, il n'y aura pas, en cas de violences, de dossier à présenter au juge permettant de refuser l'autorité parentale conjointe. Dans ce cas, la séparation n'apportera aucun espoir de sécurité.

Gardons les pieds sur terre. La situation actuelle est telle que l'autorité parentale conjointe en tant que régime ordinaire est une très mauvaise solution pour les femmes et leurs enfants.

P.S. Puis-je dire mon étonnement à la lecture du chapeau de la tribune libre sur ce sujet «Saluons la vision progressiste du Conseil Fédéral»? De ma vie, assez longue, je n'ai jamais constaté de vision progressiste du Conseil Fédéral ...

Janine Revillet
Conseillère municipale à Meyrin

A ne pas manquer



Développements alternatifs en Amérique latine -

difficultés et perspectives

« Ces dernières années, l'Amérique latine a été le théâtre de luttes sociales radicales, qui sont parvenues à renverser les gouvernements néolibéraux pour les remplacer par des gouvernements ayant su mener à bien des réformes positives, comme la nationalisation de secteurs vitaux de l'économie et la démocratisation des structures institutionnelles.

Dans ce contexte, les mouvements sociaux d'Amérique latine ont agi de manière adéquate en décidant d'appuyer les mesures positives adoptées par ces gouvernements, sans rien perdre de leur sens critique à leur égard. ... Actuellement, nous les mouvements sociaux de la planète faisons face à un défi de portée historique. »
(Source: Déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux, FSM 2009)

Conférence

30 avril, 19h30 à Genève, Maison des associations

avec

Isabel Rauber

Chercheuse en sciences sociales et directrice de «Pasado y Presente XXI» (Argentine/Cuba)

Oscar Ugarteche

Économiste et coordinateur de l'«Observatorio Económico de América latina» (Pérou/Méxique)

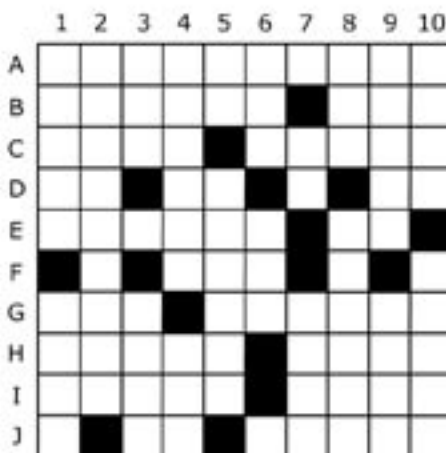
Nos invité-e-s examineront, du point de vue économique et de celui des mouvements populaires, les nouveaux modèles de développement qui s'ébauchent en Amérique latine. Pour clore les célébrations de notre anniversaire, nous organisons ce débat sur ce « défi de portée historique ».

La conférence est soutenue par:

Les 25 ans du
SOLIFONDS

SOLIFONDS, case postale, 8031 Zurich, tél. 044 272 60 37, www.solifonds.ch, CP 80-7761-7

Les mots croisés de Tante Adèle



Solutions de la grille précédente

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	E	M	A	I	L	■	B	E	E	R
B	T	O	R	N	A	R	E	■	L	A
C	A	U	T	O	■	E	R	G	■	M
D	U	T	E	■	E	N	N	E	M	I
E	■	I	R	O	N	I	E	■	A	■
F	A	N	E	S	S	E	■	A	L	I
G	B	O	S	C	O	■	H	U	I	S
H	U	T	■	U	R	G	E	N	C	E
I	S	■	I	L	■	C	R	E	E	R
J	E	N	N	E	A	D	E	■	S	E

Horizontalement

- A:** Descente de ski mythique.
B: Réussit facilement.- Avalée sans façon.
C: Fut ministre en Israël.- Brille fortement.
D: Devant Capone.- Note de musique.- Sinistres initiales.
E: Fromage suisse.- Cette Lady est très aimée.
F: Le grand Charles l'appelait le grand machin.
G: Son âge est délicat.- Le drap en est une solide.
H: Valaisan ayant gagné une descente.- Ecrivain autrichien.
I: Plus fortes ainsi.- Très fidèle à l'envers.
J: Langue - Département français.

Verticalement

- 1:** Religieux ou animaux.- Trop c'est trop.
2: Son slalom géant est le plus beau de Suisse.
3: Canton confédéré.- La fin d'agrosio
4: Station de ski italienne.- Ton autoritaire.
5: Deux voyelles.- N'ont pas été acquises.
6: Station française de télé.- Constat d'échec.
7: Le contrer est difficile.- Son saint est connu en France.
8: Il orne la japonaise.- Vainqueur à Wengen et à Kitzbühl.
9: Architecte, il dessine les descentes de ski.- On peut en mourir.
10: Arrivées après le travail.- Le blanc est très rare.

Vie du Parti

Pour le respect des droits et des libertés syndicales chez Manor.

Les actions pour la réintégration de Marisa Pralong et la liberté syndicale comme droit fondamental se poursuivent. Les piquets de protestation ont lieu

chaque jeudi de 12h à 13h30 d'ici au 1er mai.

Merci de vous inscrire auprès de cedric.kamerzin@unia.ch et de participer à l'action « carte postale » que vous pouvez signer et envoyer au siège principal de Manor à Bâle. Ces cartes sont disponibles auprès d'Unia ou du PSG.

Nicole Valiquer, représentante du PSG au comité de soutien à Marisa Pralong

Stands

Des stands sont organisés dans le cadre de la campagne de récolte pour

L'initiative populaire cantonale «Pour une véritable politique d'accueil de la Petite enfance».



et dans le cadre des votations du 17 mai

Stands du PSG

Samedi 25 avril, de 10h à 14h

Migros Place de la Navigation

Samedi 9 mai, de 10h à 14h

Migros Servette (93, rue de la Servette)

Section Ville de Genève

Vendredi 24 avril de 17h à 19h

Migros Plainpalais centre (64 rue de Carouge)

Vendredi 8 mai de 17h à 19h

Migros Champel (8C, avenue de Champel)

Section Plan les Ouates

Samedi 25 avril, de 10h à 12h

Place des Aviateurs

Section Meyrin

Samedi 25 avril, de 9h à 12h30

Place des Cinq Continents

Section Grand Saconnex

Samedi 9 mai, de 9h30 à 13h

Place Carantec (à côté de la Migros).

Section Trois Chêne

La prochaine Assemblée générale de la section des Trois Chêne aura lieu :

**Lundi 27 avril, à 20h30
Restaurant des 3 Communes
Centre sportif de Sous-Moulin**

Ordre du jour :

- 1). Approbation du PV de l'AG du 21.01.09
- 2). Informations du Président, Admissions/démissions
- 3). OSEO, achat équitable, mise en place d'une action concertée dans les communes.
- 4). Elections cantonales : propositions d'actions de la section.
- 5). Information de la coordination des sections
- 6). Divers

Groupe FASe/ GIAP

Une séance de travail aura lieu, à la demande de quelques animateurs-trices travaillant à la FASe:

**Lundi 27 avril à 20h
Au local du PSG
15 rue des Voisins - Code 2108A**

Afin d'entendre l'opinion d'une délégation du personnel de la FASe (comprenant les 2 délégués-es du personnel au Conseil de Fondation). Invitation cordiale à tous-tes. Pour toute information, contactez Yves Delieutraz: ydelieutraz@bluewin.ch

Groupe réflexion Chômage

La prochaine rencontre du groupe de réflexion sur la nouvelle loi sur le chômage aura lieu

**Mercredi 29 avril à 20h
Au local du PSG
15 rue des Voisins - Code 2108A**

Pour plus d'informations, contactez, Jacques Eric Richard: jacqueseric.richard@gmail.com

Commission culturelle

La prochaine séance de la commission culturelle aura lieu

**Mercredi 6 mai à 20h30
Au local du PSG
15 rue des Voisins - Code 2108A**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1) Forum du RAAC (16 mai).
- 2) Scènes pour des représentations publiques de la culture indépendante et alternative.
- 3) Divers.

Pour plus d'informations, contactez Christiane Leuenberger, Présidente de la Commission culturelle : chleuenberger@bluewin.ch

Commission enseignement

La prochaine séance aura lieu :

**Samedi 16 mai de 9h30 à 12h30
Au local du PSG
15 rue des Voisins - Code 2108A**

**Thème :
«Législature 2009 - 2013,
quelle école voulons-nous ?»**

Pour plus d'informations, contactez François Hernot: fhernot@worldcom.ch

Agenda

Lundi 27 avril

20h: Groupe FASe/GIAP(V1)

Mercredi 29 avril

20h: Groupe réflexion Chômage (V2)

Vendredi 1er mai

Manifestation journée revendicative internationale des travailleurs et travailleuses.

11h: Commémoration à la Pierre

14h45: Rendez-vous des Socialistes pour le départ du cortège à l'angle rue Argand, boulevard James Fazy.

15h: Départ du cortège (boulevard James Fazy)

15h45: Allocutions à la fontaine du Molard

17h: parc des Bastions, partie festive

Mercredi 6 mai

20h: Commission culturelle (V1)

Jeudi 7 mai

18h30: Commission prospective (V2)

20h30: Caucus PSVG (V1)

Lundi 11 mai

19h30: Caucus PSG (V1)

Mardi 12 et mercredi 13 mai

Séances du Conseil municipal Ville de Genève

Jeudi 14 et vendredi 15 mai

Séances du Grand Conseil

Samedi 16 mai

9h30-12h30: Commission enseignement (V1)

Dimanche 17 mai

Votations fédérales et cantonales

Lundi 18 mai

20h15: Commission économie, emploi, finances (V2)

Lundi 25 mai

20h: Comité directeur (V1)

Mardi 26 mai

19h30: Commission santé (V2)

Jeudi 28 mai

20h30: Comité PSVG (V1)

20h30: Commission urbanisme (V2)

INFORMATIONS

1er MAI

11h: Commémoration à la Pierre

15h: Départ du cortège (boulevard James Fazy)

Le rendez-vous des Socialistes pour le départ du cortège est fixé, comme chaque année, à 14h45 au plus tard, à l'angle de la rue Argand, et du boulevard James Fazy.

15h45: Allocutions à la fontaine du Molard

17h: parc des Bastions, partie festive

Votre aide nous est précieuse!

- Nous recherchons des camarades pour tenir le stand du PSG au Parc des Bastions entre 9h30 et 20h (par tranche d'une heure!)

- Nous recherchons également un-e camarade disposant d'une voiture pour nous aider à transporter le matériel du local du PS au stand des Bastions le matin (vers 9h30) et/ou à la fin de la journée (vers 20h).

- Enfin, nous faisons appel à vos talents de cuisinier et cuisinière: pour rendre le moment plus convivial, vos tartes salées ou sucrées, gâteaux et autres envies seront les bienvenus !

Merci de bien vouloir nous contacter pour nous faire part de vos disponibilités!

Courriel : psg@ps-ge.ch

Téléphone: 022 338 20 70.

Enfin, si vous avez des questions, vous pouvez également contacter Nicole Valiquier, représentante du PSG au comité unitaire du 1er mai: n.valiquier@bluewin.ch

Abréviations :

V1 = 15 rue des Voisins, grande salle V2 = 15 rue des Voisins, petite salle